

Formation : Chief Happiness Officer, les clés de la fonction

Cours pratique - 2j - 14h

Réf. HEF - Prix : 1590 € H.T.



Clé en main

Formation éligible au financement Mobilités

La fonction de Chief Happiness Officer (CHO) est récente dans l'entreprise. Cette formation vous permettra de mettre en place une démarche d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail, en portant un regard avisé sur le fonctionnement humain de l'entreprise et en identifiant les leviers du bien-être des salariés.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Connaître les enjeux et les composantes de la Qualité de Vie au Travail
- ✓ Découvrir les missions du CHO et sa place dans l'organisation interne
- ✓ Acquérir les indicateurs d'évaluation pour auditer afin d'adapter les actions
- ✓ Intégrer les outils du CHO

Public concerné

Toute personne souhaitant développer le bien-être des collaborateurs au sein de son entreprise.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Apports théoriques et exercices pratiques, échanges et retours d'expériences.

PARTICIPANTS

Toute personne souhaitant développer le bien-être des collaborateurs au sein de son entreprise.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Le bien-être en entreprise : définition et enjeux du bonheur au travail

- Des risques psychosociaux à la bienveillance au travail.
- La cohérence avec les valeurs, la culture et la vision de l'entreprise.
- Comment le digital impacte les relations interpersonnelles.
- Les enjeux du poste face aux attentes sociétales.
- La corrélation entre bonheur et performance.

Echanges

Retours d'expériences et confrontation des visions du bonheur au travail.

2 La fonction de Chief Happiness Officer : rôles, missions et limites

- De l'injonction au bonheur à l'accompagnement bienveillant.
- Le panorama des missions permettant d'assurer la Qualité de Vie au Travail.
- Les savoir faire et savoir être du CHO.
- Restituer la fonction du CHO dans l'organisation.
- Les limites de la fonction : éviter le "happy washing".

Exercice

Définition de la situation idéale : contexte d'entreprise et profil du CHO.

3 Démarche et mise en œuvre : observer, capitaliser et impulser

- Les outils et indicateurs de mesure du bien être.
- Capitaliser sur des dispositifs existants : risques psychosociaux, diversité, Communication NonViolente, etc.
- Créer un environnement favorable à la créativité et l'innovation.
- Identifier la double perspective : dimension collective et dimension individuelle.
- De l'intention à l'action : mise en œuvre et animation.

Mise en situation

Préparation d'un audit du bien-être des collaborateurs.

4 La boîte à outils du CHO

- Dynamiser les espaces de travail et de réunions.
- Organiser des événements et proposer des activités.
- Mettre à disposition des solutions collectives permanentes.
- Apporter une aide ponctuelle individualisée.
- Faciliter la flexibilité et accompagner le télétravail.

Etude de cas

Analyse des coûts et des impacts des solutions choisies.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.

- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

5 Du retour d'expérience à la mise en œuvre du CHO

- Tirer profit des expériences des premiers CHO.
- Analyser les pratiques existantes.
- Créer son plan d'action individualisé sur mesure.

Echanges

Échanges de bonnes pratiques à partir de témoignages sur des expérimentations menées en entreprise.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Financement par les OPCO

- Adhérents Mobilités, découvrez les avantages négociés par votre OPCO en cliquant [ici](#)

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 12 mars, 18 juin, 29 oct.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 12 mars, 18 juin, 29 oct.